

# Mouez SAINT-THONAN

N° 534  
JUILLET-AOUT 2020

## Contactez-nous

Mairie

1, place des noyers  
29800 SAINT-THONAN

☎ : 02 98 40 13 33

✉ : mairie@saint-thonan.fr

f Facebook.com/saintthonan

Site Internet : www.saint-thonan.fr

## Horaires d'été

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.

Mardi : 8h30 à 12h.

Mercredi : fermée à compter du  
22 juillet et jusqu'au 19  
août inclus.

Jeudi : 8h30 à 12h.

Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h

Samedi : fermée à compter du  
18 juillet et jusqu'au  
22 août inclus.

## Les élus à votre écoute

### Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10h à 12h  
et sur rendez-vous.

### Les Adjointes et leurs fonctions

#### Administration Générale

(personnel communal, finances)

Bénédicte Mével > sur rendez-vous.

#### Vie associative - Animation

Pierre Annezo > sur rendez-vous.

#### Aménagement du Cadre de Vie (voirie - urbanisme - embellisse- ment)

Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

#### Patrimoine et relations aux aînés.

Hervé Bizien > sur rendez-vous.

#### Petite Enfance - Enfance -

#### Jeunesse et relations avec l'école

Carole Guillerm > sur rendez-vous.

#### La Conseillère déléguée

#### Technologies de l'information et de la communication

Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le CCAS > sur rendez-vous.

## Actualités Saint-Thonaises

### L'école Sainte-Anne labellisée « Eco-Ecole » !



L'école a reçu le label  
« Eco-école », preuve de son  
engagement en faveur du  
développement durable.

Pour obtenir ce label, les élèves accompagnés par l'équipe pédagogique ont mené de nombreux projets sur le thème de la biodiversité (création de gîte à insectes, de nichoirs, découverte de la rivière, panneaux sur les oiseaux...).

Pour Karine Quéméner, la directrice de l'école : « Cette reconnaissance est avant tout le fruit d'un travail avec toutes les classes de l'établissement. Une démarche qui a permis aux écoliers de prendre conscience des multiples enjeux liés à la biodiversité, mais aussi de s'engager pour améliorer la situation au sein de leur école. Les enfants s'y sont fortement impliqués, s'enrichissant de nouvelles connaissances, tout en développant leur conscience citoyenne. »

Rappelons qu'en décembre dernier, la commune avait reçu le prix « Zéro Phyto » pour notre engagement à bannir définitivement l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien de nos espaces verts.



Ce prix est l'accomplissement d'un travail mené depuis 2003 par la collectivité et plus particulièrement par nos services techniques.

*Des initiatives collectives essentielles pour préserver  
notre cadre de vie !*



Bois du Spernel

**Nous vous souhaitons  
un bel été !**

## Urbanisme

### Déclarations préalables :

#### Demandées et accordées:

- Rue de l'Eglise, remplacement d'une clôture.
- Hameau du Pontic, agrandissement d'un garage.
- Rue de Pen Ar Quinquis, construction d'un abri bois.
- Hameau du Pontic, édification d'une clôture.
- Dorguen, transformation d'un garage en carport.
- Streat Goz, édification d'une clôture.

#### Demandées :

- Créac'h Coadic, restructuration d'une maison existante.
- Park Al Leur, construction d'un garage.
- Kerescar, restauration d'une annexe.
- Hameau des Merisiers, construction d'un carport.
- Kergac, construction d'un carport.
- Pentraon, construction d'une terrasse.

#### Permis de construire :

#### Accordé :

- Le Cosquer, construction d'un local technique.

### **Vos droits et vos démarches administratives**

service-public.fr ou  
demarches.interieur.gouv.fr ou  
finistere.gouv.fr  
ou par téléphone au :  
3939 « Allo Service Public »  
(du lundi au vendredi 8 h à 20 h,  
samedi 8 h 30 à 18 h 00).

### **Avis aux nouveaux habitants**

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

**Bienvenue**

Directeur de publication : Marc Jézéquel.  
Ont collaboré à ce numéro : Sylvie Marchaland,  
Cathy Salaun.  
Impression : Mairie de Saint-Thonan.

## Informations

### Interdiction de brûlage des déchets verts



Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour l'être humain et l'environnement.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs et fumées) ainsi que les risques d'incendie.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 €.

*Arrêté préfectoral du 4 juin 2014.*

### Casque à vélo

UN ENFANT NON PROTÉGÉ C'EST  
UN ENFANT EN DANGER.



Le casque à vélo c'est obligatoire pour les moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers.

Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou les adolescents.

### Terrains de football

Suite au regarnissage des terrains de football, il sera interdit d'utiliser les terrains jusqu'à fin juillet. Merci de votre compréhension.

### Nuisances sonores

Il est rappelé à chacun de prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les appareils sonores (radio, sono, télévision, instrument de musique...). De plus, les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

*Arrêté préfectoral du 1er mars 2012.*

### Divagation de chien... attention danger !

Un chien en divagation peut représenter un risque, pour lui comme pour autrui. Il s'expose à de nombreux risques : accident de circulation, le risque d'être volé, d'être empoisonné... Il représente surtout un danger pour les autres, car il pourrait mordre ou attaquer des passants. N'oubliez pas qu'un maître engage sa responsabilité vis-à-vis de son chien.

Pour le bien de tous : tenez votre chien en laisse !



### Inscriptions transports scolaires 2020/2021



Les inscriptions pour les transports scolaires année 2020/2021 sont ouvertes.

Pour cette nouvelle année scolaire, la Région Bretagne met en place une nouvelle tarification.

Inscription avant le 15 juillet sur le site breizhgo.bzh.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez appeler le 02 99 300 300 (pôle secrétariat transports - Région Bretagne).

## Enfance-Jeunesse

### Comment s'inscrire ?

Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire. **Portail famille** : <http://saint-thonan.portail-defi.net/>  
✉ maison.enfance@saint-thonan.fr - ☎ 02 98 40 18 60 / 06 07 73 23 15

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement

### Programme des vacances d'été 2020

Vous trouverez ci-dessous les thèmes des semaines des vacances de l'été. L'équipe d'animation a préparé, pour vos enfants, des activités adaptées, diverses et colorées que vous vous pourrez retrouver en intégralité sur le site de la commune : [www.saint-thonan.fr](http://www.saint-thonan.fr).

#### Juillet

- du 6 au 10 juillet : Enfin les vacances !
- du 13 au 17 juillet : Perles et plumes.
- du 20 au 31 juillet : Cité médiévale.

#### Août

- du 3 au 14 août : Ma planète.
- du 17 au 21 août : En aventure.
- du 24 au 31 août : La fin des vacances.

## Relais Parents Assistantes Maternelles



Suspension de l'itinérance du relais parents assistantes maternelles dans le cadre de l'épidémie de coronavirus. Seules les permanences téléphoniques seront assurées.

☎ 02 98 43 43 97-06 26 55 26 69

[rpe.interco@enjeuxdenfance.fr](mailto:rpe.interco@enjeuxdenfance.fr)

<https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco/>

## Vie associative

### Les Amis de la Bibliothèque

La bibliothèque municipale est ouverte :

- en juillet les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h 00
- en août le samedis de 10 h 30 à 12 h 00.

Pour le bien de tous, il vous sera demandé de respecter les règles sanitaires et les consignes mises en place :

- **port du masque obligatoire**
- 1 personne par famille pour le retrait des livres (pour toute la famille)
- accès limité à 5 personnes en même temps.

**Nouveauté** : une boîte pour les retours est mise à votre disposition à l'extérieur de la bibliothèque en dehors des horaires d'ouverture.

## Vie paroissiale

### Messes été 2020 :

- mois de juillet : à 18 h 00, les samedis 4 et 18 à Saint-Divy.
- mois d'août : à 18 h 00, les samedis 1<sup>er</sup> et 15 à Saint-Divy.

## Etat Civil

### Naissances :

- Ilan JOSSE, né le 1<sup>er</sup> mai à Brest, 3, Hameau du Pontic.
- Raphaël LAIGLE, né le 14 mai à Brest, 570, Rue Stréat Goz.
- Adriàn JACQ, né le 1<sup>er</sup> juin à Brest, 13, Per Névez.
- Naël ROY, né le 10 juin à Brest, 1, Park Al Leur.

## Services de santé



### Docteur COLINAS

☎ 02 98 40 16 70  
89 rue de Kerilis.

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8h à 20h, fermé le mercredi après-midi, le samedi après-midi (médecin de garde sur le répondeur).



### Cabinet kiné

**Martine SIMON-POCHARD & Cécile DE TADDEO**

☎ 02 98 36 23 92  
80 rue de l'église.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 19h, sur rendez-vous.



### Cabinet infirmier

**DESPAS-TREGUIER**

☎ 09 83 29 39 08  
2 place des noyers.

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, pansements, injections, soins d'hygiène...

## Pharmacies



Composer le ☎ 3237, pour connaître la pharmacie de garde.



## Service Environnement

Ci-dessous les dates pour le ramassage des ordures ménagères (vert) et des recyclables (jaune).

**Bac vert** : les lundis 6 et 20 juillet, les lundis 3, 17 et 31 août 2020.

**Bac jaune** : les lundis 13 et 27 juillet 2020, les lundis 10 et 24 août 2020.

Le calendrier complet est consultable sur : [www.saint-thonan.fr](http://www.saint-thonan.fr) ou [www.pays-landerneau-daoulas.fr/collecte-des-ordures-menageres/](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/collecte-des-ordures-menageres/)

## Dates à retenir

### 5 septembre :

- \* Forum des associations
- \* Concours de pétanque organisé par la JSSST

### 6 septembre :

\* 19<sup>ème</sup> édition des Boucles de Saint-Thonan (course à pied et marche).

*Cette année, suite aux travaux qui perturbent la rue de Pen-Ar-Quinquis, l'association CTS va proposer un nouveau parcours de 5 et 10 kms.*

## Divers

\* Garde à domicile propose ses services tous les matins pour s'occuper de vos enfants et les accompagner à l'école à partir de la rentrée scolaire 2020/2021. Paiement : Pajemploi.

☎ 06 19 85 78 65

## Fermeture estivale de nos commerçants

### - Coiffure et Esthétique :

- . « Le Caméléon » du 10 au 16 août inclus.
- . « K-Esthétic » du 3 au 17 août inclus.
- . « Escapade Beauté » du 13 juillet au 4 août inclus.

### - Restaurants :

- . « Au Jardin des Saveurs » du 10 au 23 août inclus.
- . « Le Valentin » du 10 au 30 août, tout en restant joignable pour toute demande de repas.

### - Marchands ambulants :

- . « Pizza Yellow », le 14 juillet et du 28 juillet au 15 août inclus.
- . « M Trétout-Boucher-Charcutier-Traiteur » du 15 juillet inclus au 12 août inclus.

## Jeunesse Sportive Saint-Thonaise



Afin de défendre son titre en coupe, l'équipe loisirs est à la recherche de joueurs pouvant apporter leurs pierres à l'édifice. Cette équipe résume parfaitement les valeurs du club : convivialité, plaisir, partage et esprit d'équipe.

Vous avez l'âme d'un compétiteur, vous souhaitez apporter votre expérience, jouer pour le plaisir ?

Cette équipe est faite pour vous, sans l'ombre d'un doute !

Pour toutes informations, merci de prendre contact avec Yann Porsmoguer (07 85 41 04 70) ou Fabrice Ratajczak (06 47 39 28 21).



## Handball Saint Tho



L'équipe mixte de hand loisirs St-Tho, recrute pour la saison prochaine.

Si vous êtes intéressé(e) pour nous rejoindre, contactez-nous par mail [gwenicdu@hotmail.fr](mailto:gwenicdu@hotmail.fr).

## Association Kan Ar Bed, école de musique



Les inscriptions pour la rentrée sont ouvertes.

Eveil musical pour les 4 à 6 ans (en groupe), cours de chant pour adultes, cours d'instruments adultes et enfants en individuel (guitare, piano, batterie, percussions).

Renseignements auprès de Malou Le Guen au 06 08 12 73 37 ou par mail [musiquekanarbed2@orange.fr](mailto:musiquekanarbed2@orange.fr)  
*Possibilité de régler en chèque vacances.*

## Trier les déchets devient plus simple !

Désormais, **tous les emballages et papiers, quels qu'ils soient, se trient** et peuvent être jetés dans la poubelle jaune et la colonne enterrée jaune.

En plus des produits recyclables habituels (papiers, cartons, bouteilles et flacons plastiques, boîtes et canettes en métal), **tous les emballages en plastique et polystyrène sont désormais à trier** : les pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, tubes de dentifrice...

Il en est de même pour les petits déchets avec aluminium : capsules de café, couvercles et autres capsules, opercules, plaquettes de médicaments vides, poches de compte...

## « La Colo des 4 pattes »



La pension est ouverte pour la garde des chiens et des chats ainsi que la vente de croquettes.

Pont-Ar-Quinquis  
Saint-Thonan

☎ 06 72 12 71 22



[lacolodes4pattes@outlook.fr](mailto:lacolodes4pattes@outlook.fr)



En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.

Les annonces pour le bulletin de septembre 2020 sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 août 2020**.